

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juillet 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1135)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE413

présenté par

M. Chassaigne, M. Jumel, M. Dufrène, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet,
M. Dharréville, Mme Faucillon, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 11 UNDECIES

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *ter* Le même 13° est complété par les mots : « , notamment dans un cadre communautaire renforcé ; » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser l'objectif concernant l'aide alimentaire, en réitérant le souhait de la France d'un maintien et d'un renforcement du programme d'aide alimentaire européen dans une perspective de long terme.